

Kelou ar Vro



11

PS2M soutient
Les Bretonnes
du Désert !



Le budget communal
2^e partie

12 • 13



Le Trio Créatif

16

RAPPEL

**Carrefour des associations
Samedi 5 septembre
salle Steredenn**



Le 09 juillet dernier, le conseil de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a pu être installé. Il est composé de conseillers communautaires élus, représentants des 22 différentes communes membres. Ce sont 13 nouveaux maires et 27 nouveaux délégués qui rejoignent l'assemblée des 48 conseillers. C'est un nouveau mandat qui s'ouvre, une nouvelle période de six ans au service des communes, de notre territoire et de ses habitants. Les actions à venir s'inscrivent dans le cadre des compétences de la collectivité (aménagement de l'espace, développement économique et touristique, assainissement, eau potable, politique sportive, équipements d'intérêt communautaire, assistance aux communes, plan local d'urbanisme intercommunal...). C'est également un nouvel exécutif qui a été désigné par l'assemblée en reconduisant à sa présidence M. Patrick LECLERC. Neuf vice-présidences ont été attribuées :

1^{er} Vice-Président : Bernard GOALEC - Plouédern

2^e Vice-Présidente : Alexandra GUILLORE - Landerneau

3^e Vice-Président : Jean-Luc LE SAUX - Daoulas

4^e Vice-Présidente : Chantal SOUDON - La Martyre

5^e Vice-Président : Julien POUPON - Saint-Urbain

6^e Vice-Présidente : Nathalie GODET - Loperhet

7^e Vice-Président : Michel CORRE - Saint-Divy

8^e Vice-Présidente : Morgane QUENTRIC-BOWMAN - Ploudiry

9^e Vice-Président : Frédéric KERLAN - Landerneau

En cette rentrée, l'ensemble des élus travaille à l'élaboration d'un projet pour notre territoire qui définira les enjeux majeurs et les orientations stratégiques pour l'avenir. Une consultation des citoyens et des acteurs du territoire viendra prochainement enrichir cette démarche. C'est collectivement que nous pourrons construire une communauté de projets et d'action au service des habitants.

Les enjeux sont nombreux : l'emploi et le développement économique, le logement, la transition environnementale, les mobilités pour ne prendre que quelques sujets. Notre force collective réside dans notre capacité à prendre en compte la diversité de notre territoire et à porter des projets d'avenir. Notre Communauté de Communes est dynamique et dispose d'atouts pour répondre à ces enjeux.

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec

Comité de rédaction : Commission Communication

Photos : Mairie de Plouédern

Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan

4^e trimestre 2020



Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

12-13

Dossier :
Le Budget
communal 2^{ème} partie

Communauté
de communes

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :
Le Trio Créatif

16

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

Bibliothèque :

Mardi : 19 h 30-20 h 30

Mercredi : 10 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00

Vendredi : 16 h 30-17 h 30

Samedi : 10 h 00-12 h 00

Tél : 02 98 20 90 71

bibliotheque.plouedern@gmail.com

QRcode bibliothèque



QRcode mairie



La mairie de Plouédern est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 9 h à 11 h 45
1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern - 02 98 20 82 65
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

Bibliothèque

REPORT DE LA 10^e ÉDITION DU FESTIVAL CLAIR DE LUNE

C'est à contrecœur que l'ensemble des partenaires du Festival Clair de Lune a pris la décision d'annuler la prochaine édition du festival qui devait se tenir du 14 au 24 octobre prochain.

La décision a été prise à la fin du mois de juin : les conditions sanitaires du moment ainsi que les incertitudes qui perduraient quant à un retour à la normale rendaient impossible le maintien du festival. Le concours de nouvelles est également reporté. Les organisateurs reportent donc le festival l'an prochain et **c'est du 13 au 23 octobre 2021** que nous nous retrouverons plus fort encore !

CATALOGUE EN LIGNE

www.bibliotheque-plouedern.fr

Pour consulter le catalogue, faire vos réservations et accéder à votre compte.

Les bénévoles de la bibliothèque seront présents au carrefour des associations le samedi 5 septembre.

REPRISE DES SÉANCES DE BÉBÉS LECTEURS

Les séances de bébés lecteurs reprennent dès le mercredi 7 octobre, toujours en partenariat avec Céline David, animatrice au Relais Petite Enfance. Tous les enfants de 0 à 4 ans sont les bienvenus, accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistant(e)s maternel(le)s ou crèche. Ces séances gratuites et ouvertes à tous se dérouleront dans la salle des contes de la bibliothèque et seront l'occasion de se retrouver autour d'un moment de lecture adapté aux tout-petits.

À VOS AGENDAS !

Les mercredis 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre, deux séances : 10 h 15 et 11 h.

Inscriptions auprès de Céline David au 02 98 43 63 97 ou par mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

 Suivez nos actualités sur la page Facebook de la bibliothèque : @bibliothequedeplouedern

BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE



VIDÉO : Films patrimoniaux, animations et professionnels

MUSIQUE : Concerts en vidéo en audio, documentaires et ressources pédagogiques

MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE : Films de fiction, documentaires, séries et programmes jeunesse

PRESSE : Journaux et magazines à télécharger en ligne

LIVRES : Accès direct pour télécharger, lire ou écouter

Pendant le confinement, vous avez été nombreux à utiliser les Ressources Numériques de la BDF. Voici un petit rappel concernant ce service proposé par le Département à tous les abonnés de la bibliothèque : Il s'agit d'un ensemble d'abonnements à des sites internet, dans des domaines très variés : cinéma, livres numériques, culture bretonne, autoformation et découverte, musique, albums interactifs, jeux et activités pour enfants... Ainsi, depuis chez vous, sur votre tablette ou ordinateur, vous pouvez regarder des films, lire des livres, écouter de la musique, apprendre une nouvelle langue ou jouer de la guitare... Il y en a pour tous les goûts et le service est gratuit pour tous les abonnés de la bibliothèque.

POUR L'INSCRIPTION :

- Rendez-vous sur le portail de la Bibliothèque du Finistère : biblio.finistere.fr
- Vous devez cliquer sur « Connexion »
- Puis sur « Inscription aux ressources numériques »
- Remplissez le formulaire d'inscription en ligne
- Et le message suivant s'affiche : « Votre inscription a été enregistrée. Votre bibliothèque va confirmer votre inscription très prochainement »
- De notre côté, nous validons votre demande après avoir vérifié votre inscription à la bibliothèque.

Une difficulté ou une question ?

N'hésitez pas à passer à la bibliothèque aux heures de permanence ou appelez le 02 98 20 90 71

ECOLE ST EDERN : EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE



Depuis plusieurs années, il avait été mis en place un deuxième service pour répondre aux demandes croissantes des parents qui voulaient mettre leurs enfants à la cantine. Suite à une demande de l'OGEC et de la directrice, l'équipe municipale a décidé de monter le projet pour un agrandissement de 40 m² dans le prolongement du bâtiment actuel. Début juin, le chantier d'agrandissement du restaurant scolaire de l'école Saint Ederne a débuté, les travaux qui auraient dû commencer fin mars ont été retardés en raison de la Covid-19. L'ouverture est prévue après les vacances scolaires de la Toussaint. Avec cette extension, l'école pourra accueillir tous les enfants qui désirent manger dans un endroit plus spacieux et tous ensemble dans la convivialité.

POT DE REMERCIEMENT POUR LES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES



Vendredi 26 juin, l'équipe municipale et le CCAS ont remercié les couturières bénévoles pour avoir spontanément confectionné des masques aux habitants de plus de 70 ans. Plus de 400 masques ont ainsi été confectionnés par les couturières de l'Association Sevenadur d'an Oll, rejointes par d'autres couturières volontaires qui ont souhaité participer à cet élan de solidarité. Cette action a également été possible grâce à la coordination d'autres acteurs comme les membres du CCAS et les élus qui ont distribué les masques dans les boîtes aux lettres et à la mobilisation des agents communaux qui ont préparé cette distribution dans le respect du protocole sanitaire.

Cette mobilisation a été l'occasion de récolter 1 200 € de dons qui seront reversés à l'épicerie sociale et solidaire de Landerneau et a fait l'objet de plusieurs mots de remerciements.

Pour citer l'un d'entre eux :

« Merci à toutes celles et ceux qui se dévouent pour les autres ».

NOUVELLE CLASSE BILINGUE FRANÇAIS-BRETON

L'école Saint Ederne ouvre une classe bilingue français-breton à la rentrée de septembre.



Kristell Calvez

Kristell Calvez a été nommée à ce poste. Elle a suivi une formation en breton à Stumdi (centre de formation). Cela fait sept ans maintenant qu'elle enseigne. Les enfants sont au nombre de neuf inscrits pour cette première rentrée.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou pour tout renseignement sur la filière bretonne, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice, Estella TRESSEL : par téléphone : 07 82 87 18 35 ou par mail : ecole.stedern@wanadoo.fr

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Les services techniques procèdent toutes les semaines à l'enlèvement de déchets sauvages situés aussi bien aux niveaux des éco-points que le long des voies communales. Le temps passé par les agents, dû à ces incivilités, est du temps non consacré au service de la population.

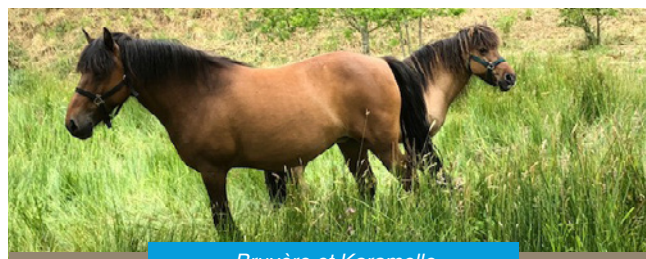


Dépôts sauvages

Pour rappel réglementaire, selon l'article R632-1 du Code Pénal : Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

ÉCO-PÂTURAGE AU VALLON DE MILIN NÉVEZ

L'éco-pâturage consiste à installer les animaux sur des espaces verts. Cette technique n'utilise ni engin mécanique ni produit phytosanitaire. Avec l'aide de l'association de Langazel et de leurs deux poneys, il n'aura fallu que quelques semaines pour entretenir la prairie. Les poneys s'accommodent des zones difficilement accessibles par les engins.



Bruyère et Karamelle

POLLUTION : PROCÉDURE ALERTE COURS D'EAU

Types de pollution les plus courants :



Pollution	Couleur de l'eau	Odeur	Autre
Assainissement, eaux de lavage, etc.	Blanchâtre à grisâtre	Eaux usées (égout)	Mousse blanche possible
Lisier, effluents agricoles	Marron à noire	Ammoniacal parfois	Mousse blanchâtre à jaunâtre possible
Hydrocarbures	Incolore mais irisations en surface	Hydrocarbures (fuel, essence)	
Rejets industriels	Blanchâtre, jaunâtre, rougeâtre, grisâtre, etc.	Possible selon le type de rejet	Mousse possible
Pesticides, produits chimiques	Incolore la plus part du temps	Inodore la plus part du temps	Visible si impact sur la faune et la flore aquatiques
Chlore	incolore	Chlore (eau de javel)	
Matières en suspension	Marron – beige	Parfois (vase)	Exemple d'origine : vidange d'un plan d'eau



Attention !

- La présence de mousse n'est pas forcément synonyme d'une pollution. Elle peut avoir une origine naturelle.
- La précipitation naturelle du fer peut donner un couleur rouge orange au fond de certains petits cours d'eau.

POLLUTION ACCIDENTELLE D'UN COURS D'EAU PROCEDURE D'ALERTE



Procédure mise en place, depuis plusieurs années, par la Préfecture du Finistère.

A déclencher dès qu'une pollution accidentelle d'un cours d'eau est constatée ou signalée pour :

- informer au plus vite les services de l'Etat, les collectivités et les acteurs du territoire (usines de production d'eau potable, piscicultures, conchyliculteurs, Syndicat de bassin, Mairies, AAPPMA locale, etc.) qu'une pollution est en cours ;
- limiter son impact sur la qualité de l'eau, la faune et la flore du cours d'eau.



Appeler les pompiers ou la gendarmerie

Ils déclencheront la procédure d'alerte.

Leur indiquer :

- La localisation de la pollution : commune, lieu-dit
- L'heure de début de la pollution (connue ou supposée)
- Le nom du cours d'eau impacté
- La présence d'une prise d'eau potable ou d'activités dépendantes d'une eau de qualité en aval
- La nature de la pollution si elle est identifiée

Rôle des gendarmes : constat, prélèvements d'eau

Rôle des pompiers : circonscrire / arrêter la pollution



Appeler les opérateurs de terrain

AAPPMA locale, Syndicat de bassin, services communaux, etc.

- **Recherche de l'origine de la pollution :** leur connaissance du terrain peut être une aide précieuse pour la trouver.
- **Evaluer l'impact de la pollution sur le cours d'eau :** mortalité de poissons, impact sur la faune, la flore et la qualité de l'eau, etc.
- **Interface avec les services de l'Etat** (DDTM, DDPP, AFB).

Numéros utiles :

- Préfecture (24h/24) : 02 98 76 29 29
- Syndicat de bassin de l'Orn : 02 98 25 93 51 / 02 98 68 86 08 (astreinte week-end)
- AAPPMA de l'Orn : 02 98 68 85 08 (bureau) / 06 71 52 77 80 (JY Kermarrec, Président)
- AAPPMA de Daoulas : 02 98 25 86 10 / 06 80 20 70 94 (JR Dupont, Président)
- Eau du Ponant (24h/24) : 02 29 00 78 78 – Gestionnaire des usines d'eau potable

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN 29 juin 2020

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 23 mai 2020
2. Détermination de la commission Appel d'Offre et de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
3. Nomination des représentants de la commune
4. Règlement intérieur du conseil municipal
5. Participation aux écoles extérieures à Plouédern
6. Convention SDEF
7. Groupement de commandes avec la CCPLD
8. Approbation des demandes de subvention et plans de financement pour les projets en cours et à venir
9. Avis du Conseil Municipal sur une installation classée
10. Motion contre la prolifération du choucas des tours
11. Questions diverses.

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

DÉTERMINATION DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES

Conformément à la réglementation en vigueur, M. le Maire invite le Conseil à former la commission municipale appel d'offres. Après leur avoir expliqué le fonctionnement et l'utilité de cette dernière LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte la formation de la commission appel d'offres suivante : 1 président : M. GOALEC, 3 titulaires : M. QUÉDEC, Mme CORRE et M. STERN, et 3 suppléants : M. NÉDÉLEC, Mme SÉNÉ et M. BLONS.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, propose une liste de 32 contribuables de la commune aux services fiscaux à Quimper dans le but de constituer cette commission.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

SDEF	SIMIF	Correspondant Défense	ERDF/ ENEDIS	Sécurité routière	Liste électorale	Commission consultative des services publics locaux	Conseil d'exploitation du service de transport urbain
Titulaires : M. NÉDÉLEC M. MINGANT Suppléants : M. GARAUULT Mme CASU	Titulaire : M. CUEFF Suppléant : Mme CASU	M. COULIER	M. MINGANT	Mme PÉRON	Titulaire : M. AVETAND Suppléant : M. COULIER	Mme CASU	Mme CASU

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte la désignation des délégués ci-dessus.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur du conseil municipal proposé comme l'exige désormais la loi pour les communes de plus de 1 000 habitants.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ÉCOLES PRIVÉES DE LANDERNEAU

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à verser une participation financière arrondie à 300,00 € par enfant aux établissements suivants, pour l'année scolaire 2019 - 2020 :

Ecoles	Nombre d'élèves	Participation
Ecole Notre Dame du Tromeur	14	4 200,00 €
Ecole Saint Julien	21	6 300,00 €
Ecole Saint Nicolas	4	1 200,00 €
Ecole Diwan	8	2 400,00 €
Total	47	14 100,00 €

CONVENTION SDEF : EFFACEMENT DES RÉSEAUX AU LIEU-DIT KEROLLAND

M. NÉDÉLEC, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le projet suivant : Effacement des réseaux Basse Tension, Eclairage Public et Télécom au lieu-dit : Kerolland. Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de PLOUEDERN afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF. Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, accepte ce projet pour une participation communale estimée à 11 800,00 €.

GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA CCPLD

LE CONSEIL MUNICIPAL, adhère au groupement de commande carburant et combustible ainsi qu'à celui pour l'achat de matériel informatique.

DEMANDE DE SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter la DSIL, le FEDER et le Fonds mobilités actives pour les projets en cours de réalisation ou de réflexion.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET D'INSTALLATION CLASSÉE : ENTREPRISE LIZIARD ZAE SAINT ELOI

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, émet un avis favorable avec les préconisations suivantes :

- Implantation du matériel de concassage en fond de parcelle (Nord-Ouest)
- Strict respect des prescriptions du dossier relatives à l'empoussièrément et au bruit
- Réalisation sur le site d'un aménagement paysager de type talutage boisé (le long de la rue Béniguet et limite Nord-ouest de la parcelle), le talutage fera une hauteur minimale de 2 m et sera planté à son sommet d'arbustes à feuillage persistants d'une hauteur minimale de 2 m.

MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA PROLIFÉRATION DU CHOUCAS DES TOURS

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint au Maire, expose aux membres du conseil municipal les problèmes liés à la prolifération du choucas des tours. Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- Constate des dégâts considérables engendrés par le choucas des tours en Bretagne sur les cultures.
- Rappelle qu'il s'agit d'un problème récurrent subi par les agriculteurs et que les actions déjà mises en place (effarouchement, tirs, communication) n'y changent rien. Une prolifération de la population de choucas des tours, espèce protégée, est observée sur le territoire breton depuis les années 90.

- Souligne que cette prolifération nuit globalement à la biodiversité et affecte aussi la sécurité et la qualité de vie dans les territoires, comme en témoignent bon nombre d'habitants.

- Déploie que les prélèvements autorisés soient largement insuffisants au regard des dommages causés.

- Demande de manière urgente des mesures de lutte supplémentaires et pérennes afin de maîtriser la population de choucas des tours de manière durable.

- Appelle les agriculteurs à déclarer et chiffrer les dégâts. Ce recensement exhaustif des dégâts est indispensable pour étayer cette motion auprès des services de l'Etat.

LE CCAS

Pour rappel, le CCAS de Plouédern accorde différentes aides aux familles en fonction de leurs ressources. Ces aides ne sont pas systématiques, ni reconduites d'une année sur l'autre. En cette période de rentrée scolaire, cela concerne tout particulièrement les aides pour la cantine, les aides aux loisirs et séjours scolaires. Il existe également le prêt d'honneur pour les étudiants et la participation à une formation BAFA. Nous vous invitons à consulter le Kelou du mois de Juillet-Août 2020, ainsi que le site internet de la commune pour savoir si vous ouvrez droit à ces aides et à déposer un nouveau dossier en mairie. Celui-ci sera étudié en commission en septembre prochain.

L'installation de la nouvelle équipe du CCAS a eu lieu le jeudi 16 juillet 2020. Cinq membres issus d'associations ou représentants d'instance ont été nommés :

- Mme Marie Thérèse MERDY, représentante d'AMADEUS
- Mme Annick LE GUILLOU, représentante de l'ADAPEI
- M. Jean Yves CASTREC, représentant de la MSA
- Mme Marie-Renée CASTREC, représentante de l'Amicale des Loisirs
- Mme Virginie CALLAC, représentante de l'APEL

Infos pratiques

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera sur les secteurs de Kergoat, du Bourg, Pont ar Bled et Kerhamon le 22 octobre. Il vous est demandé de bien vouloir stationner vos véhicules hors chaussée en privilégiant le stationnement à l'intérieur de vos propriétés.

ÉTAT CIVIL

Naissance

- Léonie LOPEZ, 14 rue Polaris
- Lomig BEUZIT, 6 Le Forestic
- Lucas THEVENIN, 4 rue de la Vallée
- Alix SIMON, 2 Keryvon
- Garance GUILLOU, 2 rue de l'Étang
- Awen BRIAND SERGENT, 1 Kériel
- Lilwenn FERRAND, 10 Guernévez
- Nolan RIVOALLON, 19 Ty Névez
- Orlanne TANGUY, 6A Beg Avel
- Rosalie GUILLON, 14 rue de l'Ouest
- Gwen CORRE, 1 Kervéleoc

Décès

- M. Joseph ALEXANDRE, EHPAD Landerneau 37 Allée du Tromeur, 83 ans
- Mme Monique KERNEIS épouse RIOU, 9 Quinquis Marc, 83 ans
- M. Marc CAUJAN, 6 Mestellan, 45 ans

URBANISME

- Permis de construire accordés
- M. RIOU Johan : construction d'un carport et clôtures, 1 Léavéan

COMPTEUR LINKY

Tout savoir sur le remplacement et l'installation du nouveau compteur dans votre foyer

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise partenaire Enedis (Solutions 30) qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous. Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés de ces entreprises et restent à votre écoute.

LE SAVIEZ-VOUS ? Lors du changement de compteur, certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés. Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques trop anciens.

30 MINUTES EN MOYENNE D'INTERVENTION
Brève coupure de votre alimentation en électricité.

AUCUN TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRES
Emplacement idéal d'installés à l'extérieur de l'habitat. Lors de l'intervention, le technicien vérifie également le bon état de votre installation, si possible.

Partenaire ENEDIS
INTERVENTION COMPLÈTEMENT GRATUITE
Assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnue par le point de contact.

Plus d'infos
N° vert Déjà
0 800 054 660

Jardin'Edern

Seconde édition de la Fête de l'Automne : samedi 3 octobre « Les champignons » sera le thème pressenti par « Jardin'Edern » pour cette nouvelle édition de la **Fête de l'Automne** à Plouédern. Comme l'an passé, des invités présenteront leurs passions autour de la nature. Sous réserve de disponibilité encore à confirmer, balades et exposition seront au programme. Celui-ci sera diffusé dans la commune dès que possible. Vous trouverez bien sûr recettes et photos. Réservez dans vos agendas la date du samedi 3 octobre. L'équipe du Jardin'Edern souhaite partager, sensibiliser tout public aux bonnes pratiques autour de la nature et de la biodiversité à travers des animations pédagogiques et associatives. Le sujet vous intéresse ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pratique : samedi 3 octobre, au jardin près de la bibliothèque ou à l'intérieur selon la météo. Gratuit, ouvert à tous.

Contact : 06 78 07 27 40 ou 06 70 42 29 34

La Mairie en partenariat avec le Syndicat de bassin de l'Elorn et l'association Jardin'Edern nouvellement créée vous propose un atelier sur le thème : « les travaux d'automne au jardin écologique » lors de la fête de l'automne de 10 h 00 à 12 h 30. Il sera animé par M. Alain BARS, Maison de la Bio du Finistère. Ouvert à tous, gratuit sans inscription.

Sevenadur d'An Oll

L'association reprend ses activités (sous réserve du respect du protocole sanitaire).

Chorale :

Lundi 14 septembre à partir de 18 h 15 salle Neptune, sous la direction de Jean Abarnou.

Danse de loisirs :

Lundi 21 septembre à partir de 14 h 30, animée par Eliane Monot à partir de 14 h 30, salle Neptune.

Broderie :

Jeudi 24 septembre à 14 h 30, animée par Monique Sénéchal, salle Orion.

Danse bretonne :

Vendredi 25 septembre 19 h à 20 h animée par Armelle Affret, salle multi-activités.

Sevenadur d'an oll organisera
le samedi 17 octobre
son Fest Noz annuel,
animé par Breizh Storming et la famille Le Gall,
salle Steredenn.

**L'association sera présente
au carrefour des associations.**

Association Dourdon

Kanndi à lin... kanndi à pain

Journées européennes du patrimoine
19 et 20 septembre 2020



Elément singulier du patrimoine linier breton, le kanndi de l'île Kéranfranc en Plouédern a été choisi par la région Bretagne comme site coup de cœur lors des journées européennes du patrimoine. Il vient d'être restauré grâce

au travail de bénévoles lors d'un chantier participatif organisé par Lin et Chanvre en Bretagne en partenariat avec Tiez Breiz (association pour une réhabilitation saine et respectueuse du bâti ancien). La commune de Plouédern a apporté son soutien financier et humain. Dans le Léon, le lin était blanchi en écheveaux de fil dans des maisons buandières, patrimoine spécifique de ce territoire. Ces petites bâtisses rectangulaires couvertes de chaume ou d'ardoises étaient alimentées en eau courante par un ruisseau ou une source. On les appelle « kanndi » en Breton, de kanna, blanchir et ti, maison. Plus de six cents ont été recensées en croisant les sources.

Lorsque le travail du lin a disparu des campagnes, certains « kanndi » ont été réutilisés comme lavoirs mais l'apparition des machines à laver a entraîné leur abandon et, peu à peu, leur oubli.

L'île Kéranfranc est unique car la cheminée habituelle y est remplacée par un four à pain. Nul ne sait s'il est contemporain de la construction ou postérieur. Seule certitude : il a servi à faire du pain pendant la seconde guerre mondiale.

Journées européennes du patrimoine

Samedi 19 septembre 2020 de 14 h à 18 h

Dimanche 20 septembre 2020 de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

Les bénévoles de l'association Dourdon vous accueilleront à l'île Keranfranc.

Au programme :

- Remise en service du four et cuisson du pain (au lin) par un boulanger
- Visite flash du kanndi, une maison buandière pour blanchir le fil de lin
- Animations permettant de découvrir l'activité linière qui fit la richesse de la Bretagne entre le 16^e et le 18^e siècle.

Samedi après-midi :

Les techniques de construction passées et présentes seront évoquées, avec notamment les matériaux biosourcés et l'utilisation du chanvre dans l'écoconstruction.



Le dimanche 20 septembre
de 14 h à 18 h

M. BRIAT Michel, 1 Manoir de Kergoat, ouvre les portes de sa propriété à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Trou de Mémoire

Depuis 20 ans, notre troupe de théâtre «Trou de Mémoire» se produit sur scène à Plouédern ainsi que dans les communes environnantes pour diverses associations à but non lucratif.



La saison 2019-2020 aura été particulière car nous n'aurons pu jouer qu'un seul weekend, au profit de l'association SAPRISTI, à qui, lors de notre assemblée générale du 24 juin, nous avons remis un chèque de 400 €. Sans oublier le Téléthon qui, comme chaque année, reçoit une somme équivalente. L'association SAPRISTI, c'est un projet de Café-Librairie sous forme d'entreprise adaptée, avec comme premier enjeu, l'emploi de personnes en situation de handicap. Alors bon vent à Baptiste pour ce beau et noble projet. « Trou de Mémoire » est fier de pouvoir contribuer à cette démarche citoyenne.

Devise « TROU DE MÉMOIRE » : « Travailler sérieusement sans se prendre au sérieux ».

Survival Academy Michel Mobian : Nouveautés pour la rentrée



Le club reprendra son activité de Self-défense le mercredi 2 septembre prochain, à partir de 18 h 30, à la salle multi-activités. Cette reprise dépendra bien sûr de l'évolution de la Covid-19. Le club tiendra un stand au carrefour des associations, le samedi 5 septembre, dans l'après-midi, salle Steredenn. En supplément des exercices de simulation mixant agressions (Self-défense) et accidents (Secourisme) [voir «Kelou ar Vro» de juillet-août dernier], le club rajoute une nouveauté : la compétition au couteau factice. Celle-ci aurait dû normalement démarrer au cours de la saison précédente mais de nombreux paramètres ont contraint le club à la reporter. Le but des compétitions au couteau factice est de bien mettre en évidence l'extrême difficulté rencontrée (avec risque légal) si l'on doit un jour, malheureusement, se retrouver face à un agresseur armé d'un couteau... réel ! Ces compétitions sont bien sûr abordées sous un angle ludique, ce qui permet « d'apprendre en s'amusant ». Chacun est libre d'y participer ou non. L'espace d'évolution et les techniques sont sécurisés au maximum. Tout est fait dans le respect de l'adage de l'association : «savoir plus, pour risquer moins !».

Pour tout renseignement, contact : Michel MOBIAN,
Président et instructeur Self-défense du club
Tél. 06 78 15 55 83. E-mail : smaland@hotmail.fr
Page facebook : [survival academy michel mobian](https://www.facebook.com/survivalacademy.michel.mobian)

Gymnastique féminine

Depuis plus de quarante ans, le club de gymnastique féminine de Plouédern propose des cours divers et variés, en tâchant de s'adapter aux nouvelles tendances à chaque saison. Il compte actuellement une centaine d'adhérentes. Il est à déplorer le manque d'hommes dans le club, pourtant ouvert à tous !



Pour la nouvelle saison, les **cours de renforcement musculaire** seront assurés par :

- Régine André **le lundi à 19 h, le jeudi à 19 h 15 et à 20 h 30.**
- Tiphaine Créac'h donnera un cours de **gym tonique semi-pilates le jeudi à 10 h 45.**
- Camille Vigier continuera de faire découvrir le **yoga de Gasquet** : vous apprendrez à réaliser des postures variées, respectueuses des muscles du corps, avec un rythme dynamique et tonique, alternant étirements et tonification. Chaque posture sera présentée avec son objectif, les effets qui sont attendus et l'intérêt en fonction de la morphologie du corps. Les cours auront lieu **le mardi à 19 h 15 et 20 h 30.**

La cotisation, pour la saison 2020-2021, s'élève à 80 € et il est possible de suivre plusieurs cours. La reprise des cours aura lieu à partir du lundi 7 septembre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer le samedi 5 septembre au carrefour des associations pour plus de renseignements ou vous inscrire !

Contact : gymfeminineplouedern@gmail.com
Tél : 06 52 63 49 38

Plouédern Running Club



Dix personnes maximum, 10 mètres d'écart entre chaque participant... pas facile de se retrouver depuis le déconfinement pour pratiquer notre activité favorite (running ou marche). Il a donc fallu être créatif, tout en n'engageant pas la responsabilité du club, pour continuer à faire vivre l'association. Pari tenu avec l'organisation d'un challenge sur le mois de juin ! A la clé, quelques lots à gagner pour ceux qui parvenaient à débiter les panneaux de nos sponsors cachés un peu partout dans les chemins et bois autour de Plouédern. Un selfie avec le maillot du club bien visible et chaque fois avec de grands sourires, permettait de valider la découverte des panneaux. Une vingtaine d'adhérents, à titre individuel, ont donc relevé le défi qui les a amenés à parcourir pas loin d'une centaine de kilomètres, dans la bonne humeur, pour décrocher leur qualification... Au final, 500 magnifiques photos qui ont permis d'animer la page Facebook du club tout au long du jeu et des rires en pagaille ! Un très bon moment de vie de club !

Amicale Cyclotouriste de Plouédern

L'Amicale Cyclo de Plouédern fête cette année ses « 40 ans d'existence » (1980-2020). Pour l'occasion, les nouvelles tenues du club sont arrivées en juillet et de nouveaux essayages sont possibles début septembre afin de passer commande. Il n'est donc pas trop tard... Fin mai - début juin, la reprise de l'activité vélo s'est faite progressivement en solitaire pour les uns ou par petits groupes de 10 personnes maxi pour les autres afin de respecter le protocole sanitaire. L'Amicale Cyclotouriste sera présente au carrefour des associations samedi 5 septembre.

Dates à retenir :

- Dimanche 6 septembre, rando cyclo, VTT et marche à Bodilis.
- Dimanche 13 septembre, souvenir Michel Tanné à Landerneau.

Contact : **Thierry Le Bars, Président.**

thierry.lebars@wanadoo.fr

Site internet : www.acplouedernroute.sitew.fr

Tennis Club Plouédern



Fort de ses 2 courts en résine spécifique tennis « green set », d'un club à taille humaine ou convivialité, détente, loisirs et compétition sont les ADN du club, les licenciés trouveront une offre complète (tennis loisir, tennis entraînement et compétition) pour la saison prochaine. Les 2 entraîneurs diplômés d'Etat, salariés du club, sont le gage d'un enseignement de qualité pour les jeunes comme pour les adultes. Nous vous attendons ! Le tennis club sera présent au carrefour des associations le 5 septembre pour présenter le club et pour les inscriptions. La reprise des cours se fera courant septembre. La reprise officielle des championnats par équipe devrait se dérouler début octobre.

Contact : **Yann Précourt, Président - Tél. : 06 23 32 02 93**

Site internet : tennis-club-plouedern.fr et Facebook du club

Alizarine

L'association Alizarine sera présente au carrefour des associations pour présenter ses ateliers :

- Scrapbooking le lundi soir
- Guitare pour les adultes et les adolescents avec Marc Hascoat le lundi soir
- Dessin pour les enfants avec KTy Hoyez le jeudi soir

Contact : alizarine29@gmail.com

Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des conditions sanitaires en cours.



Les manifestations

- **Samedi 5 septembre :**
Carrefour des associations, salle Steredenn
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre :
Journées du Patrimoine, Ile Kéranfranc, organisées par l'association Dourdon (rénovation du Kanndi)
- Dimanche 20 septembre après-midi :
M. Briat Michel, 1 Manoir de Kergoat, ouvre les portes de sa propriété à l'occasion des Journées du Patrimoine
- Dimanche 20 septembre :
Loto, salle Steredenn, organisé par PS2M
- Samedi 3 octobre :
Fête de l'Automne, au jardin près de la bibliothèque ou à l'intérieur selon la météo, organisée par l'association « Jardin'Edern » et la mairie
- Dimanche 4 octobre :
Foire à la puériculture, salle Steredenn, organisée par les « Babychoux »
- Samedi 10 octobre :
Repas des Aînés, salle Steredenn, organisé par le CCAS
- Dimanche 11 octobre :
Kig ha Farz, salle Steredenn organisé par le Secours Catholique
- Samedi 17 octobre :
Fest Noz, salle Steredenn, organisé par Sevenadur d'an Oll
- Samedi 31 octobre :
Le Bal des P'tits Monstres, salle Steredenn, organisé par l'APEL de l'école St Édern
- Mercredi 11 novembre :
Commémoration Armistice 14-18
- Samedi 14 novembre :
Fest Noz, salle Steredenn, organisé par Diatonik Penn ar Bed
- Dimanche 15 novembre :
Compétition district, salle de sport, organisée par la GRS
- Samedi 21 novembre :
Loto, salle Steredenn organisé par l'APEL de l'école St Édern
- Dimanche 29 novembre :
Thé dansant, salle Steredenn, organisé par le Comité des Fêtes

Correspondants presse :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU

06 89 68 15 29

dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France :

Yann NOBLET – 06 25 85 95 51 – yann.resto@hotmail.fr

«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit».

Association à l'honneur

PS2M soutient Les Bretonnes du Désert pour le 4L Trophy 2021 !



Qu'est-ce que le 4L TROPHY ?

Depuis plus de 20 ans, le 4L TROPHY propose chaque année à des jeunes du monde entier comme nous, à participer à une aventure humaine, sportive unique en Europe. Devenu un évènement incontournable dont la notoriété ne cesse d'évoluer, le 4L Trophy a rassemblé en 2020, plus de 1.100 équipages pour un périple de 10 jours sur les routes de France et d'Espagne et sur les pistes du Maroc, pour perpétuer le mythe de la 4L ! Le parcours qui débute à Biarritz se déroule sur près de 6.500 kms avec en ligne de mire une arrivée à Marrakech. Avant de franchir la ligne d'arrivée, nous devons relever de nombreux défis depuis le montage du projet, la préparation du véhicule jusqu'à la découverte du désert marocain. Pour se faire, nous devons mettre en œuvre nos capacités d'orientation avec la lecture du roadbook (carte) puis nos capacités d'entraide pour franchir les obstacles de la piste !

Dans quel but ?

Au-delà de la découverte de grands espaces, l'aventure prend tout son sens dans l'accomplissement d'une mission humanitaire, pour soutenir les populations les plus pauvres du désert marocain, en faveur de la scolarisation des enfants.

Notre association

Nous nous sommes rencontrées lors d'un stage dans une concession automobile, depuis nous sommes devenues inséparables ! Nous sommes donc l'équipage n°188. En l'absence de dons, de partenariat ou de mécénats, cette belle aventure n'existerait pas et comme pour tous les équipages, nous espérons vous convaincre de bien vouloir prendre la route avec nous, pour nous permettre d'être présentes sur la ligne de départ ! Nous avons donc spécialement déposé les statuts d'une association de loi 1901 : l'association Les Bretonnes du Désert pour pouvoir participer à l'édition 2021 du 4L Trophy se déroulant du 18 au 28 février ! Elle va donc nous permettre de mener à bien les différentes étapes de ce projet :

- recherche de sponsors
- préparation du véhicule
- récolte de matériel scolaire et de denrées alimentaires
- organiser des événements pour financer le projet

Pour cela, nous organisons un loto le 20 septembre 2020, salle Steredenn avec l'aide de l'association PS2M qui nous soutient sur cet évènement et également sur notre projet.

Notre budget prévisionnel :

Les frais d'inscription comprennent :

1. Inscription Pilote, Copilote et véhicule
2. Bateau Aller-Retour pour la traversée du Détroit de Gibraltar
3. Hébergement et demi-pension au Maroc
4. Soirée clôture à Marrakech
5. Assistance technique
6. Assistance médicale
7. Communication et Médiatisation du Raid

PRESENTATION DE L'EQUIPAGE

PILOTE : Charlotte ANTOAS

AGE : 20 ans

ETUDE : 1ère année de Licence en Sciences de l'Éducation, en formation initiale à l'Université de Caen, Campus de Caen, 14000

QUESTION DU 4L TROPHY : Une aventure humaine et sportive unique.

COMPÉTENCES : Pilot depuis ses 10 ans dans le sport automobile, expérience de 1000km

le véhicule

Charlotte (Charlotte)

COPILOTE : Anaïs TELLEZ

AGE : 20 ans

ETUDE : Licence Business Manager à Paris (HEC) à l'ECN Orléans. Elle va passer à l'EPHE de Paris.

QUESTION DU 4L TROPHY : Une nouvelle expérience enrichissante et étonnante.

COMPÉTENCES : Médecine dans une association organisée et structurée.

le pilote

Anaïs (Anaïs)



Les moyens de nous soutenir :

- Le partenariat financier : nous vous proposons d'acheter un emplacement publicitaire sur la voiture de façon à mettre en valeur votre enseigne et vos activités.
- Les apports en nature : Pièces détachées pour 4L F6, fournitures scolaires ou médicales, nourriture non périssable, outillage, carte du Maroc, boussole.
- Les dons.

Contacts pour tout renseignement :

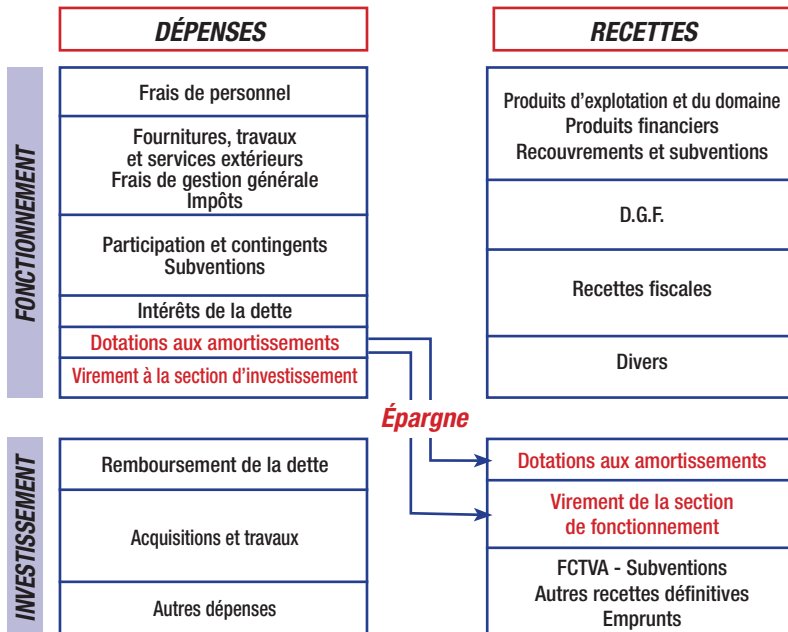
- Instagram : [les.bretonnes.du.desert](https://www.instagram.com/les.bretonnes.du.desert)
- Facebook : [Les Bretonnes du Désert – Equipage 188](https://www.facebook.com/les.bretonnes.du.desert)
- Gmail : lesbretonnesdudessert@gmail.com

Chaque équipage devra donc acheminer 2 cartables remplis de fournitures scolaires + 2 sacs de sport remplis d'équipement sportifs qui seront remis à Merzouga, lors d'une cérémonie de remise des dons, en partenariat avec l'association Enfants du désert. Le projet va encore plus loin avec, depuis 3 ans, la demande à chaque équipage d'apporter 10 kilos de denrées non périssables. Cette nourriture collectée est ensuite confiée à la Croix-Rouge Française et à la Banque Alimentaire.

Le budget communal

Construction du budget communal

Le budget est un acte fondamental de la gestion communale. Il est le reflet des choix engagés par la municipalité et des moyens qu'elle se donne pour en permettre la réalisation.



La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

Le conseil municipal, réuni le 03 mars 2020, a adopté les comptes administratifs 2019 qui retracent l'intégralité des dépenses et recettes pour l'année 2019 et a également adopté le budget primitif 2020 qui, quant à lui, estime les dépenses et les recettes pour l'année 2020.

Budget primitif 2020

L'équipe municipale a souhaité construire un budget 2020 sur la volonté de poursuivre les efforts de maîtrise des charges de fonctionnement dans un contexte de crise sanitaire provoquée par la covid-19 et d'incertitudes sur les réformes fiscales en cours pouvant impacter les recettes des collectivités locales.

S'agissant des taux d'imposition, lors de la construction du budget primitif 2020, il a été décidé le maintien de l'ensemble des taux d'imposition au même niveau que pour l'année précédente et inchangés depuis 2017.

Taux votés pour 2020 :

Taxe d'habitation :	10,88 %
Taxe foncière pour les propriétés bâties :	12,41 %
Taxe foncière pour les propriétés non bâties :	32,81 %

Un budget fonctionnement maîtrisé pour 2020

Le budget fonctionnement retrace l'ensemble des recettes courantes (dotation de l'Etat, impôts locaux, locations, ...) et dépenses courantes de la commune (personnel, eau, électricité, assurance, ...). **L'excédent de recettes par rapport aux dépenses permettra de financer une partie des projets d'investissement de la commune.**

La baisse des dotations de l'Etat et la stabilité des impôts locaux ont pour conséquences une baisse des recettes estimée à 12 % (entre le réalisé 2019 et l'estimé 2020).

Afin de maintenir des investissements conséquents sur la commune, les dépenses de fonctionnement ont été votées avec des objectifs de maîtrises et de réduction des charges courantes :

- Maîtrise des charges de personnel
- Maintien des charges à caractère général
- Maintien des autres charges de gestion

Un budget de fonctionnement voté à l'équilibre :

Recettes : **2 166 696 €**

Dépenses : **2 166 696 € €**
dont 331 846 € d'excédent destiné aux investissements

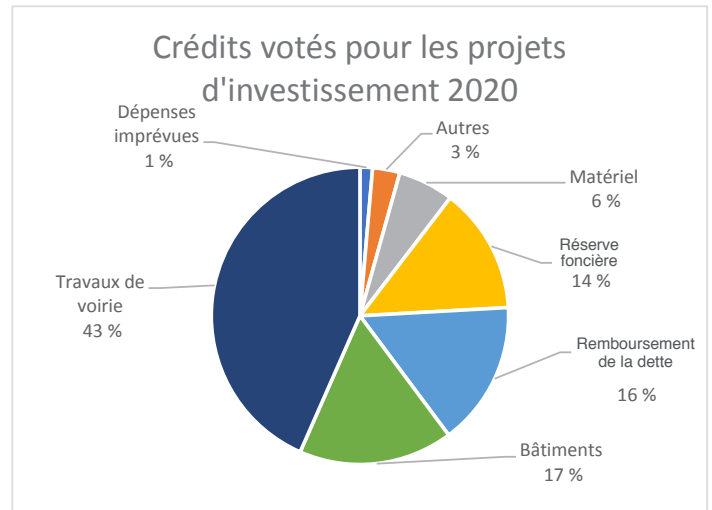
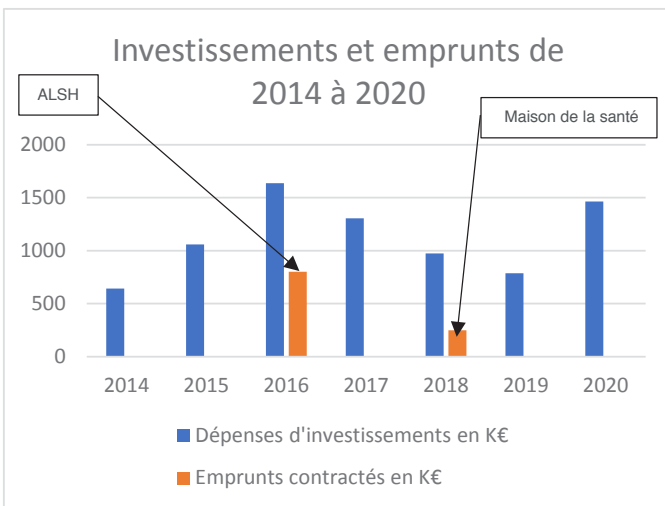
Des projets d'investissement pour 2020

Un budget investissement voté à l'équilibre :

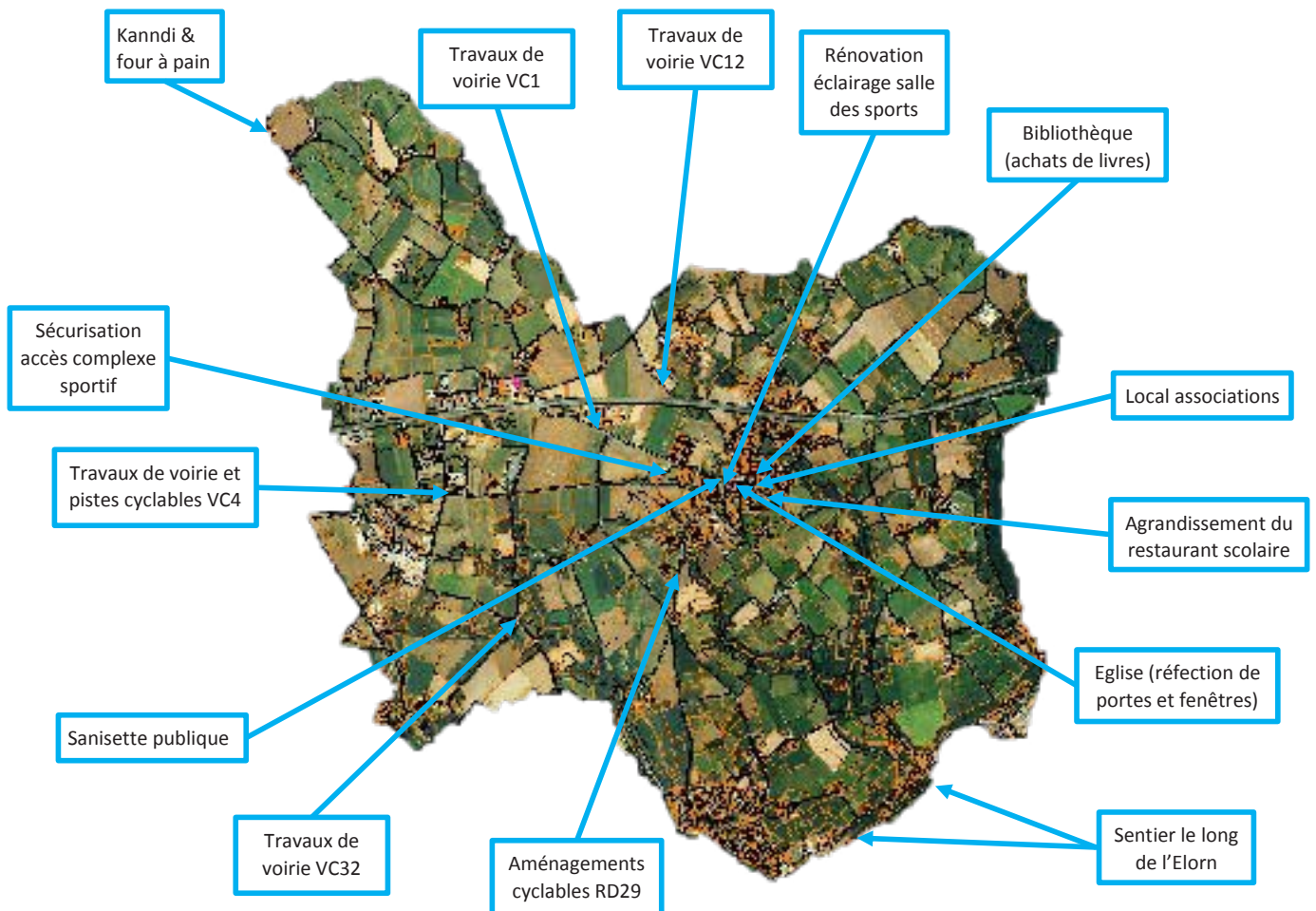
Recettes : **1 464 462 € €**
pas de nouveaux emprunts envisagés

Dépenses : **1 464 462 € €**

Les projets d'investissements ne sont pas encore complètement arrêtés mais quelques grandes lignes sont dessinées. Les crédits ont été votés comme ci-dessous et pourront être modifiés par la nouvelle équipe municipale en cours d'année.



Des pistes multiples pour les investissements pour 2020





La collecte des déchets d'amiante lié

Pour les particuliers de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

L'AMIANTE EST UN DÉCHET DANGEREUX

À ce titre, la réglementation impose des conditions particulières de dépôts.

QUI PEUT DÉPOSER DE L'AMIANTE ?

Uniquement les particuliers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas munis d'un justificatif de domicile.

DANS QUELLES DÉCHÈTERIES DÉPOSER DE L'AMIANTE ?

Dans les 2 déchèteries du territoire (Daoulas et Plouédern).

QUELS TYPES DE DÉCHETS D'AMIANTE PEUT-ON DÉPOSER ?

Il s'agit des déchets d'amiante lié qui se présentent le plus souvent sous forme d'amiante ciment ou de fibro-ciment :

- éléments de bardage, de couverture : tôles ondulées, ardoises...
- de canalisations : tuyaux, gouttières, vide ordures, conduits de cheminées...
- d'éléments d'intérieur : cloisons, plaques d'isolation, faux plafonds...
- d'autres objets : jardinières, clapiers...

FERMETURE EN "COL DE CYGNE"



Avec ces modalités de dépôts d'amiante, **vous respectez les dispositions** garantissant **la sécurité et la santé pour tous !**

À QUELLES CONDITIONS CES DÉCHETS SONT-ILS ACCEPTÉS ?

Seuls les déchets préalablement emballés seront acceptés. Les déposants peuvent retirer un sachet en déchèterie avant dépôt.

QUELS SONT LES DÉCHETS D'AMIANTE REFUSÉS ?

Il s'agit de l'amiante libre et l'amiante friable. Peuvent être considérés comme friables les floccages, calorifugeages, enduits, joints, terres polluées, dalles... Du fait de leur caractère volatil, ces déchets sont les plus dangereux pour l'homme et l'environnement.

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION DE L'AMIANTE ?

Lors de la manipulation, protégez-vous avec des masques anti poussières, des gants étanches et des lunettes.

Ne pas casser, découper ni froter les éléments à base d'amiante.

Il est préférable d'humidifier pour éviter l'émission de poussière.

Les dépôts sauvages sont interdits. **Il faut éviter de casser ces déchets.**

Une question ?

Appelez le service environnement 02 98 21 34 49
environnement@ccpld.bzh

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2^e dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3^e est installé au **terrain de sport de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Des masques sont toujours disponibles et les personnes ne les ayant pas encore retirés peuvent se présenter à l'accueil de la Mairie avec un justificatif de domicile. Il est également possible d'obtenir des masques supplémentaires en fonction de vos besoins et suivant les disponibilités en contrepartie d'un don au CCAS.

VOS DROITS ET VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Renseignements : service-public.fr ou demarches.interieur.gouv.fr ou finistere.gouv.fr ou par téléphone au 3939 Allo Service Public (de lundi à vendredi 8 h - 20 h, samedi 8 h 30 - 18 h).

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

RECENSEMENT DES JEUNES

JDC : Journée Défense et Citoyenneté

Modalités de recensement des françaises et des français nés en septembre et octobre 2004. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 ou 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern.

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Crèche « La Cabane aux Bruyères »

Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ

Pour les inscriptions : www://inscription.creche-attitude.fr

Tél. : 02 98 47 31 58

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 10 h à 12 h à la Mairie de Plouédern,

Tél. : 02 98 20 97 66

Landerneau : 2 rue Amédée Belhomme, tél. : 02 98 21 06 72

DÉCHETTERIE (ZI Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

Horaire d'été (01/03 au 31/10) du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Fermeture les dimanches et jours fériés - Déchets verts : accès libre.

Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZAE St Eloi, 11 rue des Glénan - Tél. : 06 06 41 39 48

Dépôts : les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h 30

Vente et dépôts : les samedis de 10 h à 16 h 30

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)

Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h) - Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20

Les inscriptions de catéchisme, pour l'année 2020-2021, auront lieu :

- Samedi 5 septembre de 10 h à 12 h 30
à Plouédern dans les nouveaux locaux de la paroisse, 50 rue de l'Étang
- Samedi 12 septembre de 10 h à 12 h 30
à la Roche-Maurice, au presbytère

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 9 h 30.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 13 septembre 2020 Plouédern
- Dimanche 27 septembre 2020 Trémaouézan
- Dimanche 11 octobre 2020 La Roche Maurice
- Dimanche 25 octobre 2020 Plouédern
- Dimanche 8 novembre 2020 Trémaouézan

Pour les célébrations de la Toussaint, voir dans le porche de l'église.

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau

Tél. : 02 98 85 00 82

DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, rue du Docteur Pouliquen à Landerneau (à confirmer).

Lundi 14 septembre de 15 h à 19 h

Mardi 15 septembre de 14 h à 18 h

Mercredi 16 et jeudi 17 septembre de 8 h à 12 h

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



NOUVELLES ENTREPRISES :

LES GOÛTS LES COULEURS

Entreprise de décoration Sarah NOLLET

49 route de la laiterie, Plouédern

Tél. : 06 79 83 12 44

mail : sarahnollet@hotmail.fr

site internet : www.lesgoutslcouleurs.fr

ACTION AUTO CONTROLE MEVEL

ZAE de St Eloi

16 rue des Glénan, Plouédern

Tél. : 02 98 83 39 68

www.controle-technique-aacm.fr



Une association et 3 filles créatives !

Le Trio Créatif, c'est l'histoire de 3 copines qui ont toujours aimé partager leurs créations avec les autres. Un jour, elles ont décidé de lancer un blog pour partager leurs passions. Avec le temps, elles ont souhaité aider des associations à monter des projets de salons créatifs.



Pour cela, l'idée de créer l'association Le Trio Créatif était logique. Gwenaëlle, Maria et Amandine nous parlent de leur association et nous proposent un tutoriel pour une pochette.

Le tutoriel complet est disponible sur le site letriocreatif.com

Une association créée en plein confinement ?

Avec la crise sanitaire, les besoins de visières de protection et de masques en tissu ont été très conséquents. Nous avons la possibilité d'aider nous aussi aux fabrications, nous avons donc pris la décision de créer immédiatement notre association pour aider les autres en fournissant des masques en tissu à ceux qui en avaient besoin et en imprimant en 3D des visières qui étaient vendus entre 2 € et 5 € pour tous. On imprimait aussi en 3D ou en papier plastifié, des « attache-masques » qu'on offrait à tous, pour soulager les oreilles douloureuses de porter des masques toute la journée.

En plein confinement, il n'est pas possible de créer une association que lorsqu'il y a une urgence à le faire ou lorsqu'on veut apporter de l'aide.

Quelles associations pourront être aidées à l'avenir ?

Dès que la crise sanitaire sera derrière nous, nous aiderons des associations comme par exemple des Associations de Parents d'Elèves, des clubs sportifs... à créer des salons créatifs ou de l'artisanat.

Le tutoriel de la pochette

